



Consommateur: possible de faire un contrat d'achat?

Par **tom26**, le **19/09/2012** à **12:56**

Bonjour,

Que cela soit pour des raisons éthiques ou pour des raisons de profit personnel, peut on faire ajouter des clauses contractuel à tout achat du quotidien?

Par exemple, si l'on achète un vêtement de laine dans un magasin, peut on faire signer un contrat au vendeur qui s'engage à ce qu'aucun animal n'a été maltraité durant la fabrication de ce produit à base de laine, avec pénalités encourues si non respect de clauses?

Quel forme pourrait revêtir ce contrat?

Cordialement,

Thomas

Par **Tisuisse**, le **19/09/2012** à **16:11**

Bonjour,

Vous le pouvez mais de là à ce qu'un commerçant l'accepte, faut pas se leurrer, il va vous rire au nez.

Le commerçant n'est pas responsable de l'élevage des animaux, vous ne pourriez donc pas le mettre en cause. Adressez-vous directement aux éleveurs ou, autre solution, n'achetez pas et faites vous même ce travail.